

Renforcer la réponse de l'Afrique à la criminalité transnationale organisée



Depuis 2017, ce projet financé par l'UE constitue une base de données probantes pour apporter des réponses plus efficaces à la criminalité transnationale organisée (CTO) en Afrique.



Les recherches et une analyse du renseignement approfondies

menées par des chercheurs africains et des analystes d'INTERPOL

à l'échelle continentale, régionale et nationale, servent de base à la promotion de réponses efficaces à la CTO en Afrique ainsi qu'à l'évaluation de son impact sur la gouvernance, le développement et la fragilité des États.



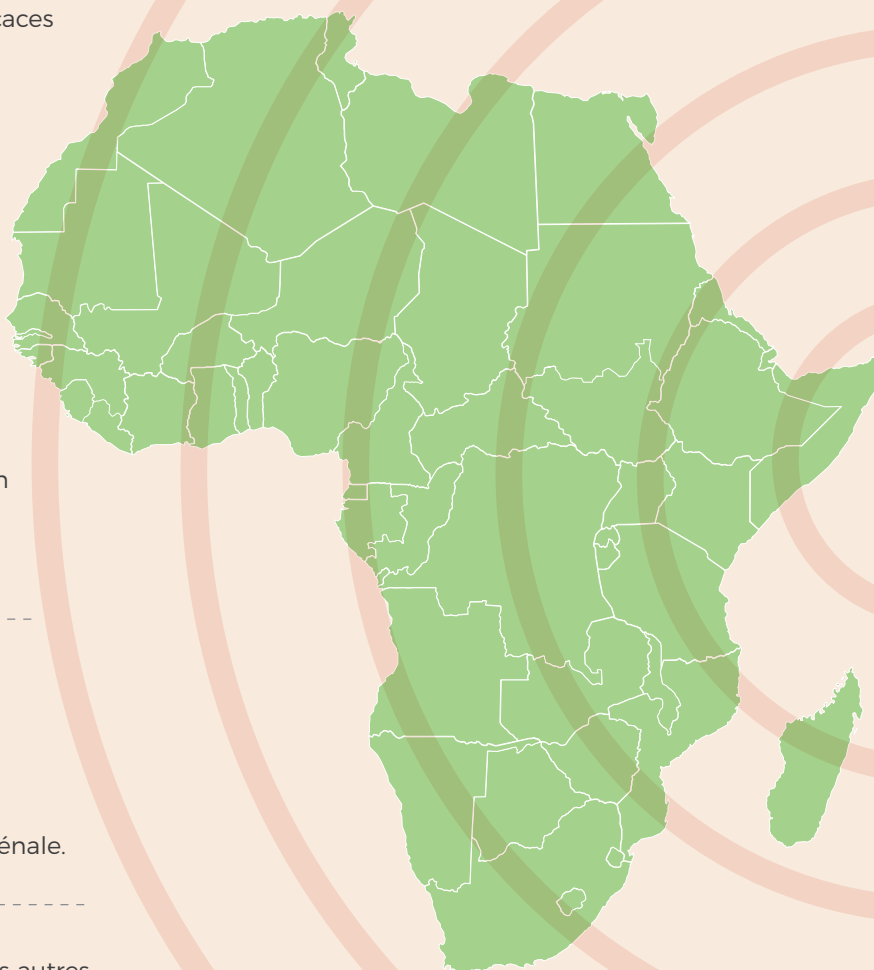
ENACT, est une **source** reconnue **d'analyses de qualité** qui sont accessibles aux parties prenantes africaines et consultées par les décideurs, les services répressifs et les praticiens de la justice pénale.



La **communauté internationale** et les autres acteurs impliqués dans les questions relatives à l'évolution et à l'impact de la CTO en Afrique s'appuient sur les travaux réalisés par ce projet.



Les retombées sont visibles dans les réalisations **du renforcement continu des capacités, des unités analytiques du renseignement criminel** et du soutien technique régional et national.



Entreprendre des recherches et les diffuser

Les recherches ont pour objectif d'accroître la sensibilisation à la CTO en Afrique et les connaissances en la matière par le biais de publications de recherche et d'événements d'information, ainsi que de la revue mensuelle ENACT.

>1.9million
de vues (ou pages consultées)
sur le site web

>315

articles brefs d'ENACT Observer
publiés sur internet, qui mettent en
exergue des questions d'actualité
sur le continent



>102 publications de
recherche et d'analyse

>20 vidéos

>1 million
de téléchargements de contenu



Indice de la criminalité organisée en Afrique

Dirigé par la *Global Initiative Against Transnational Organized Crime* (GI-TOC ou l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée), l'indice ENACT de la criminalité organisée fournit la toute première mesure multidimensionnelle de la criminalité organisée et de son impact. Cet indice novateur, qui s'appuie sur les contributions d'une vaste équipe d'experts africains, mesure et analyse à la fois la criminalité organisée et les niveaux de résilience de chaque pays du continent. La troisième édition de l'Indice en 2023, a contribué à la production au fil du temps d'une analyse qui a permis de mieux comprendre les tendances continentales de la CTO.

NIGÉRIA

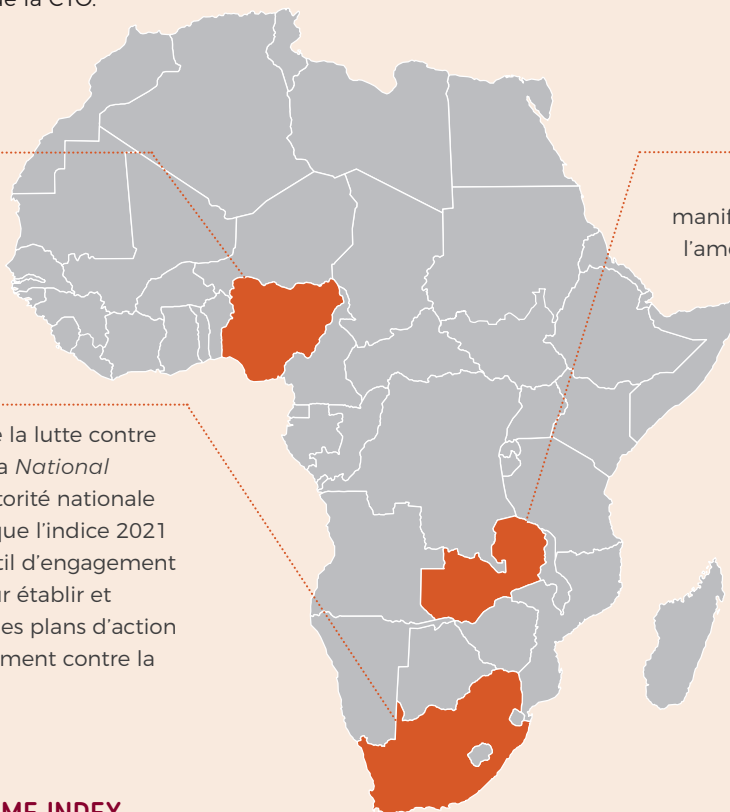
Le gouvernement nigérian a invité ENACT à présenter les résultats de l'indice 2019 sur le Nigéria.

AFRIQUE DU SUD

Le responsable national de la lutte contre la criminalité organisée à la *National Prosecuting Authority* (Autorité nationale des poursuites) a déclaré que l'indice 2021 constituait un précieux outil d'engagement qui pouvait être utilisé pour établir et améliorer les stratégies et les plans d'action visant à lutter plus efficacement contre la criminalité organisée.

ZAMBIE

Le gouvernement zambien qui a manifesté son intérêt pour collaborer à l'amélioration de sa note de résilience de l'indice 2019, a demandé l'ouverture d'un dialogue.



L'Indice de la criminalité organisée en Afrique est devenu une référence majeure dans le cadre des études universitaires sur la criminalité organisée et de l'engagement politique en matière de criminalité organisée sur le continent. Un site web dédié et interactif, africa.ocindex.net, permet aux utilisateurs d'accéder aux résultats, aux notes et à la méthodologie.

Renforcer les capacités de réponse de l'Afrique



FORMATION TECHNIQUE, RENFORCEMENT DES CAPACITÉS ET SOUTIEN pour améliorer les capacités régionales et nationales en vue de lutter plus efficacement contre la CTO.



COOPÉRATION RÉGIONALE ET INTERNATIONALE pour consolider les institutions de première ligne dans la lutte contre la criminalité organisée.



FORMATION TECHNIQUE DISPENSÉE À PLUS DE 1 000 PRATICIENS ET AGENTS DES SERVICES RÉPRESSIFS DANS 52 PAYS AFRICAINS, pour accroître la capacité de réponse des services répressifs et étatiques à la criminalité organisée.



PLUS DE 70 JOURNALISTES ONT ÉTÉ FORMÉS AUX MEILLEURES PRATIQUES EN MATIÈRE DE SIGNALEMENT DE LA CRIMINALITÉ ORGANISÉE. Les journalistes jouent un rôle déterminant pour exposer au grand jour la criminalité et tenir les institutions et les États responsables de leurs actes.

INTERPOL : ANALYSE CRIMINELLE EN AFRIQUE



Renforcement des capacités d'analyse criminelle de 475 agents de 52 pays africains et cours de « formation des formateurs » certifiant 59 formateurs de 35 pays.



Création en 2022 de l'initiative womenENAction.

Ce réseau actif de plus de 200 policières de 35 pays offre une plateforme virtuelle sûre pour autonomiser les femmes dans le domaine de l'analyse du renseignement. Des bulletins d'information réguliers, des quiz mensuels, des webinaires, un nouveau groupe de travail et un programme de mentorat renforcent le profil des femmes dans le domaine de l'analyse du renseignement.



Amélioration du partage d'informations et renforcement de la coopération nationale et régionale pour prévenir et enrayer la CTO. Trois conférences ont rassemblé des responsables du renseignement du continent, ce qui a permis d'améliorer le partage d'informations et de renforcer la coopération régionale pour prévenir et enrayer la CTO.

Apport d'une assistance technique

EN COLLABORATION AVEC

- le Comité des Chefs de police de l'Afrique centrale (CCPAC)
- l'Organisation de coopération des Chefs de police d'Afrique de l'Est (EAPCCO)
- le Comité des Chefs de police d'Afrique de l'Ouest (CCPAO)
- la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) et l'Organisation régionale de coopération des chefs de police d'Afrique australe (SARPCCO)
- 7 Unités nationales d'Analyse Criminelle (UAC)

PROCESSUS

- Apport d'un soutien technique et fourniture de conseils stratégiques en permanence pour créer des accords de coopération transfrontalière et interrégionale
- Élaboration de cadres pour relever des défis spécifiques liés à la CTO
- Contribution aux plans de mise en œuvre et aux indicateurs de mesure ainsi qu'aux modèles de rapports des États membres
- Soutien continu à l'UAC

RÉALISATIONS

- L'évaluation des risques de CTO, effectuée par le CCPAC
- La ratification de l'accord de coopération entre le CCPAC et l'EAPCCO et de l'accord de coopération entre le CCPAO et le CCPAC
- La mise en œuvre du Protocole Mifugo portant sur le vol de bétail en Afrique orientale
- La mise en œuvre de la Stratégie de la SADC de lutte contre la criminalité organisée grave et transnationale ; le Protocole de la SADC sur le contrôle des armes à feu, des munitions et d'autres matériels connexes ; et la stratégie interministérielle de la Namibie en matière d'armes à feu
- L'approbation par l'EAPCCO d'utiliser désormais l'indice de la criminalité organisée en Afrique en tant qu'outil de gestion
- La fourniture par les UAC d'analyses fondées sur des données probantes qui contribuent aux stratégies de sécurité nationale

Renforcement de la coopération régionale

- **PRÉTORIA** (Afrique australe)
- **NAIROBI** (Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique)
- **DAKAR** (Afrique de l'Ouest, centrale et du Nord)
- **ADDIS ABEBA** (liaison avec l'Union africaine)
- **ABUJA ET YAOUNDÉ** (Afrique de l'Ouest et centrale)

Les recherches et les analyses d'ENACT informent régulièrement les gouvernements et les décideurs, ce qui permet de mettre en place des stratégies plus efficaces pour lutter contre la criminalité organisée. Pour y parvenir, ENACT a créé des observatoires régionaux de la criminalité organisée. Ce réseau d'observatoires fournit une capacité panafricaine pour mener les activités de recherche et de sensibilisation, améliorant ainsi le profil du projet ENACT auprès de ses homologues à travers le continent. INTERPOL dispose également d'analystes basés dans les bureaux régionaux d'Abidjan et de Nairobi, qui sont chargés de mettre en réseau et de soutenir les services répressifs africains.

- ★ **DODOMA, EN TANZANIE**
- ★ **ABIDJAN, EN CÔTE D'IVOIRE**
- ★ **KAMPALA, EN OUGANDA**
- ★ **LILONGWE, AU MALAWI**
- ★ **NIAMEY, AU NIGER** ACTUELLEMENT SUSPENDU À LA DEMANDE DE L'UE
- ★ **LIBREVILLE, AU GABON**
- ★ **BRAZZAVILLE, AU CONGO**

Les sept unités d'analyse criminelle sont dotées d'infrastructures, de logiciels d'analyse, d'un soutien à long terme en matière de mentorat d'INTERPOL et d'un accès permanent aux bases de données d'INTERPOL pour faciliter les enquêtes et la résolution des affaires pénales. D'autres unités devraient être mises en service dans le courant de l'année 2024.

Le projet ENACT est mis en œuvre par l'Institut d'études de sécurité (ISS), en partenariat avec INTERPOL et la GI-TOC.

